

## **Programme accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) Séances méthodologiques personnalisées**

Objectifs de l'accompagnement :

Se préparer aux conditions de Validation des Acquis de l'Expérience pour le métier d'Art-thérapeute.

### ***Déroulement d'une VAE***

Les objectifs des séances sont de vous préparer et vous soutenir pendant les phases d'élaboration :

- De l'étape 3 : à réception du LIVRET 2 à réaliser
- A l'étape finale : présentation de son livret de preuves devant un jury de certification

Les attentes de la VAE

- Prouver que vous connaissez et exploitez le contenu d'une certification au travers de vos expériences professionnelles et/ou extra professionnelles.
- Monter un dossier à présenter devant un jury de certification constitué d'art-thérapeutes.

Les objectifs de l'accompagnement :

- Cibler avec précision le choix des expériences à valider,
- Faire le lien entre les attendus du référentiel de certification et les expériences professionnelles vécues,
- Aider au déroulement du travail de VAE en apportant une approche méthodologique, un soutien rédactionnel et une préparation à la présentation orale devant le Jury.

Le déroulement de l'accompagnement :

Nous proposons un accompagnement individualisé sous formes de 12 séances :

Après le montage de votre demande de recevabilité (non comptabilisé dans cet accompagnement), nous vous présenterons l'approche méthodologique de cet accompagnement afin de mettre en place une approche individualisée.

**Objectifs :**

- A partir de votre expérience, organiser l'élaboration de votre livret de preuves
- Planifier les temps de travail personnels et d'accompagnement

Séances 1 à 3 : Structuration du schéma méthodologique et démarrage de l'élaboration du Livret 2 VAE (6 heures)

*Objectifs :*

- Aménagement structuré des expériences et mise en corrélation avec le référentiel
- Construction structurelle du livret de preuves en échantillonnant les expériences les plus représentatives
- Positionnement des expériences en lien avec les blocs de compétences
- Accompagnement méthodologique pour la transcription de vos expériences en fonction de chaque bloc de compétences
- Description et mise en place du temps de travail non accompagné

Séances 4 à 10 : Soutien rédactionnel au livret 2 VAE (14 heures)

*Objectifs :*

- Détermination d'un plan de présentation de chaque expérience pour décrire les attendus en fonction des compétences décrites par bloc de compétences
- Repérage et explication des actions professionnelles exercées à transcrire dans le livret 2
- Soutien rédactionnel par rapport aux choix thématiques de l'expérience
- Adéquation structurelle entre le référentiel de la certification et les expériences représentatives vécues
- Mise en place des annexes
- Organisation du temps de travail non accompagné

Séances 11 et 12 : Soutien et finalisation du livret 2 (4 heures)

*Objectifs :*

- Relecture et correction du dossier
- Méthodologie d'élaboration d'un plan de présentation devant le jury
- Elaborer et exposer un plan de présentation
- Apprendre à formuler son expérience devant un jury
- Prise de parole en public
- Rendre les choses synthétiques et concises
- Mise en situation

***Les conditions pédagogiques :***

*Objectif et programme :*

- Mise en place de son portefeuille de compétences,
- Analyser et recadrer la rédaction du dossier,
- Structuration du livret 2,
- Soutien rédactionnel,
- Soutien de mise en pratique
- Structuration du dossier de présentation,
- Préparation au passage devant le jury

***Durée : 24 heures***